



## FNEC FP-FO

FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - FORCE OUVRIERE

Section départementale de l'Isère

### **Compte-rendu de l'audience accordée à la FNEC-FP-FO par Mme Debû, directrice de l'ESPE de Grenoble (école supérieure du professorat et de l'éducation), le mercredi 22 Octobre 2014**

La délégation Force Ouvrière était constituée de :

Marc Larçon pour le SNETAA (professeurs de l'enseignement technique),

Claude Ageron pour le SNUDI (professeurs des écoles),

Régis Héraud et Nicole Kuntz pour le SNFOLC (enseignants du second degré)

et une stagiaire.

#### **Questions/ Réponses**

1. *La formation des stagiaires :*

*Les textes prévoyaient un parcours adapté à la situation de chacun. Comment a-t-il été défini ? Comment a travaillé la commission chargée de définir les parcours ? Les stagiaires, quant à eux, ont eu l'impression d'avoir été testés très rapidement (avec cases cochées) le jour de leur accueil et de ne pas avoir eu vraiment la possibilité d'expliquer leur parcours antérieur et leurs acquis.*

*D'autre part, les stagiaires expriment des critiques par rapport à la formation qui leur est dispensée : des redites, pour ceux qui ont déjà un master, un manque d'échange sur l'expérience. Ils demandent davantage de concret : comment construire une séquence, par exemple, bref une formation applicable dans l'immédiat.*

Précisons d'abord qu'il ne sera pas question des stagiaires à temps plein. Leur formation dépend du Rectorat, pas de l'ESPE. L'ESPE n'est pas un établissement indépendant, elle dépend de l'université, à laquelle elle est rattachée. Nous sommes simplement un hébergeur dispensateur de locaux. Je ne suis pas l'employeur, donc je ne suis pas le bon interlocuteur. Tout problème les concernant est à voir avec le Rectorat. Mais je vais relayer...

La commission académique a travaillé dès juillet ; présidée par le Recteur, elle comprend des IPR, des IEN, le directeur de l'ESPE, le Directeur des études.

Les différents membres de cette commission se sont mis d'accord sur les grands principes (les grilles cochées à la rentrée). Il faut bien souligner qu'un parcours adapté n'est pas et ne peut pas être un parcours individualisé. Nous ne faisons pas du sur-mesure. Contrairement à d'autres académies, il a été décidé de faire passer des entretiens individuels pour un profilage des stagiaires.

Tous les étudiants ont besoin de s'imprégner de la même culture commune. Ils ont tous besoin de s'acculturer concernant l'ensemble du cursus scolaire, c'est essentiel (il ne s'agit pas de s'adapter seulement à quelque chose de spécifique à l'établissement où le stagiaire enseigne). Là-dessus, nous avons la même position que l'employeur.

Là où on est en difficulté, c'est que les maquettes de formation ont été finalisées en juillet, c'est-à-dire avec une marge nulle. Les maquettes ne sont pas forcément adaptées aux titulaires d'un M2. Mais tous les alternants n'ont pas un M2 !

Nous sommes bien conscients que les étudiants essuient les plâtres. Nouveaux programmes dans une nouvelle structure de formation. Les formateurs sont aussi épuisés que les étudiants.

L'ESPE n'a pas les moyens d'adapter les contenus. Ceux qui ont un master enseignement ont, certes, des redondances ; ceux qui ont un master spécifique sont orientés davantage vers une formation de culture générale de l'école. Il est légitime qu'ils soient mécontents.

On espère que ce sera mieux l'année prochaine. Il est prévu une maquette de 250 heures. Pour ceux qui seront en difficulté, on adaptera en cours d'année : ils auront une formation plus spécifique, liée à l'enseignement, au 2<sup>o</sup> semestre.

On fera remonter les besoins : désir des stagiaires d'avoir une préparation plus concrète.

2. *La question du MEEF 2 : Le Ministère a mis un mois en début d'année pour clarifier la situation des stagiaires déjà titulaires d'un M2. Cela a généré beaucoup d'inquiétudes et de questions chez les stagiaires, au moment même où la prise en main de classes nécessiterait un peu de sérénité. Toutefois persiste un certain nombre de zones d'ombre : les stagiaires ont obligation de suivre les cours, de se présenter aux examens, sans obligation de les décrocher. Mais il n'est pas pour autant question de négliger les résultats obtenus. Tout cela serait pris en compte dans l'évaluation finale. Pouvez-vous très précisément nous dire comment cette formation sera prise en compte pour ces stagiaires-là, le discours qui leur est tenu n'étant pas toujours le même ?*

Ceux qui sont déjà titulaires d'un M2 ont un allègement par rapport à ceux qui ont à valider un M2 : 200 heures au lieu de 250. Là où on est en mesure de le faire, on a adapté la formation.

L'évaluation fait partie de la formation. Les examens sont sous forme de contrôle continu, de dossier : le travail attendu doit être fait. L'employeur demande que soit contrôlée l'assiduité. L'ESPE fait circuler une feuille de présence qu'elle transmet. Les sanctions éventuelles ne relèvent pas de l'ESPE. Un temps d'adaptation pour résoudre les problèmes personnels éventuels a été prévu jusqu'à Toussaint.

En ce qui concerne la validation des UE : c'est une obligation pour les alternants qui n'ont pas de Master ; c'en est une aussi pour les alternants qui ont un Master disciplinaire et qui veulent valider un Master MEEF.

Les autres n'ont pas d'obligation de valider les UE, mais obligation de faire le travail demandé : ils doivent produire les éléments attendus. Leurs copies, leur mémoire seront corrigés. Mais ils n'apparaîtront pas dans le PV du jury. L'ESPE transmet un avis global.

À noter que le travail de mémoire est en relation avec les problématiques de classe, de didactique : s'il est médiocre, cela interrogera sur les compétences de l'intéressé. Cela aura forcément une incidence. Le mémoire, c'est vraiment quelque chose qui va amener un « plus » à l'étudiant. Pour les rassurer – les attendus vont être publiés sur le site de l'ESPE : le mémoire sera très cadré, et comportera 35 pages environ, et pas 120 à 500 comme ils ont pu parfois le comprendre.

S'il y a eu des illusions concernant la masse de travail exigé, en ce qui me concerne, je n'en ai jamais eu aucune. S'il y a eu de la confusion, ce n'est pas de notre fait : les stagiaires avaient toutes les informations à leur disposition.

Nous avons une lettre de mission. Rien n'est facile. Nous sommes des prestataires. Comme dans toute entreprise soucieuse de la formation, une réunion hebdomadaire se tient au rectorat avec l'encadrement (commission académique). Le danger, ce serait le retour à la situation précédente. Je ne regarde pas en arrière, mais devant.

Tous les stagiaires, certes, n'ont pas les mêmes besoins. À la rentrée prochaine, on tâchera d'adapter la demande. On travaille dans ce sens-là, toujours sur le triptyque 'didactique, disciplinaire, culture commune', mais cette année, on n'a pas les moyens de le faire : il ne sera pas possible d'organiser une

réunion des formateurs. Cet été, tout sera remis à plat pour rechercher, éventuellement, des améliorations. J'espère alléger la maquette de formation, mais pas seulement pour les titulaires d'un M2, pour tout le monde.

3. *D'autres problèmes se posent aussi aux stagiaires : le calendrier de formation qui leur est donné n'est pas toujours clair : dates, lieux ? Or ils ont besoin de se projeter dans l'avenir. Les lieux de formation sont définis en fonction de la situation géographique du poste. Ne pourrait-on pas avoir plus de souplesse ?*

En effet l'emploi du temps est donné parfois tardivement. Les informations ne circulent pas toujours très bien entre l'Université et l'ESPE. D'autant qu'en cas de changement, les sites de l'université et de l'ESPE n'étant pas interopérables et il est impossible de croiser les informations.

Nous avons demandé à remédier à ce problème : ce n'est pas possible pour l'année en cours, et c'est un vrai souci, d'autant que les emplois du temps sont très compliqués... mais on n'a pas le choix. Il y a surtout une autre contrainte : on a fait le choix, à Grenoble, de deux jours de formation seulement pour éviter des trajets. De fait, cela induit des journées assez longues. Parfois aussi certains stagiaires seraient intéressés par des formations dispensées le jour où ils ont des cours.

Chaque alternant a eu en main propre une liste faisant apparaître les différents éléments de formation pour l'année.

Concernant les PLP : Non seulement, ces compétences n'existent pas dans nos universités, mais on ne sait pas qui les a. Il n'était pas question, au début, de nous en occuper. La décision inverse a été prise le 26 août, avec une mise en place prévue le 10 septembre. Tout est donc fait dans l'urgence. J'imagine que la carte territoriale des formations sera remodelée par le ministère... avec des formations spécialisées par académie...

*La délégation s'inquiète de cette perspective...*

Il faut regarder vers le 21<sup>ème</sup> siècle... Mais concernant la conservation de toutes les formations dans chaque académie, le recteur souhaite les garder. Il faut toutefois noter que la priorité du Ministère, c'est l'enseignement à distance.

Pour tout parcours adapté à une situation particulière, il faut voir avec l'employeur. Je note toutefois que les étudiants à mi-temps sans M2 ne se plaignent pas.

4. *Enfin : les frais liés à la formation sont élevés pour les stagiaires dont le poste ou le lieu d'habitation est éloigné de Grenoble. Quand recevront-ils l'indemnité de déplacement prévue ?*

C'est l'employeur qui paye, pas l'ESPE. Ce que je peux vous dire, c'est qu'ils sont calculés en fonction de l'éloignement mais pas au prorata du nombre de Km. A ma connaissance, ils recevront à partir de novembre 1000 euros par mois [la délégation a fait répéter, et madame Debû a confirmé, ce qui montre effectivement une méconnaissance des questions concrètes auxquelles les étudiants sont confrontés]. Pour toutes ces questions, il faut consulter le site du Rectorat « foire aux questions ».

Le meilleur conseil peut être de déménager pour se rapprocher du lieu du stage – c'est ce que j'ai fortement conseillé à un stagiaire de Haute-Savoie.

Je pense que les gens sont responsables, et comprennent qu'en aspirant à être fonctionnaires, il leur faut accepter des situations parfois difficiles. Bien sûr, il m'est arrivé, en cas de niveau de détresse élevé, de demander à l'employeur d'en tenir compte.

5. *Sera-t-il possible d'organiser des permanences pour les mutations ?*

Je ne suis pas compétente. C'est une demande à faire auprès des Universités.

La délégation décide :

- de demander un rendez-vous rapidement au recteur ;
- de rédiger le compte-rendu de l'entrevue et de le faire parvenir à tous les stagiaires.

**Après le rendez-vous, trois membres de la délégation ont rencontré trois stagiaires dans une salle mise à notre disposition par la direction de l'ESPE.**

**Il a été convenu de préparer une réunion à l'intention de tous les stagiaires, si possible à l'appel de plusieurs syndicats. Nous nous étions engagés à joindre la FSU et SUD rapidement, et de leur proposer d'appeler ensemble à une assemblée générale des étudiants stagiaires à l'ESPE.**

**Les contacts ont été pris et nous attendons les réponses d'autres organisations syndicales (CGT education, Sud Education, FSU, SNUIPP).**

**Nous invitons les stagiaires qui souhaitent être tenus informés des suites à nous transmettre leur mail.**

## **Le SNUDI-FO soutient et reprend les revendications des AG de fonctionnaires-stagiaires :**

- aucune validation pour ceux qui ont déjà un M2 et ceux qui en sont dispensés
- allègement du M2 pour ceux qui doivent le passer
- pour une assiduité à des cours professionnalisant préparant la pratique de la classe
- versement immédiat des salaires pour tous ceux qui n'ont pas encore été payés

### **Le SNUDI-FO exige également :**

- aucune obligation de valider un DU, comme c'est déjà possible à Paris et à Versailles
- l'avis de l'ESPE doit se faire sur l'assiduité et non « l'assiduité active »
- le nombre d'heures de formation en ESPE ne doit pas dépasser un mi-temps
- une communication commune de la rectrice et de la directrice de l'ESPE respectant les textes nationaux et donc identiques d'un site à l'autre et pour les 2 degrés, pour mettre fin aux informations contradictoires et aux pressions sur les stagiaires.

**Notre différence, c'est notre indépendance.  
Du 27 novembre au 4 décembre, pensez à voter, votez FO !**

Voter FO,  
c'est voter pour vous,  
pour vos droits.

C'est faire entendre votre voix.  
FO est la première organisation  
dans la fonction publique d'Etat.

